

Lettre du 02 Décembre 2021

## Bac: Et ça continue... encore et encore...

Depuis deux ans, la mise en place du nouveau baccalauréat dans le contexte COVID pèse sur les personnels de direction. Des mesures d'adaptation ont été prises dans l'urgence, on se retrouve à « évoluer » dans les explications données aux usagers... . Il faut aussi pointer les difficultés sur des outils numériques non aboutis et non maîtrisés dans les établissements et dans les services en charge des examens... . Bref, une session 2021 chaotique... un surcroît de travail pour les équipes de lycée avec pour (non-)prime une baisse de salaire en raison de moindres indemnités d'examen !

La session 2022 s'annonce-t-elle mieux... ? La parution du BO de fin juillet sur la réglementation du baccalauréat laisse planer un doute. Les lycées ont dû improviser un projet local d'évaluation dont l'application sera rétroactive sur le 1<sup>er</sup> trimestre... . Le [BO du 12 novembre](#) vient donner de nouvelles informations sur l'évaluation des élèves en langue pour ceux en section internationale ou européenne avec des contingences techniques inattendues et non anticipées par les producteurs de logiciels de suivi scolaire (de grands moments sont encore à craindre lors des remontées de note...). La situation des options facultatives a, deux mois après la rentrée, été clarifiée... .

Sans doute serait-il judicieux que l'on parvienne à un règlement d'examen valable deux années de suite... sachant que ce ne sera déjà pas le cas pour les sessions 2022 et 2023 !

La première épreuve du bac pour les lycéens consiste déjà à comprendre comment il fonctionne. La première «épreuve » du bac pour les équipes de direction du lycée consiste à suivre les évolutions au fil de l'eau à travers le BO et les FAQ et à en mesurer les effets sur leurs conditions de travail !